

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché public de travaux

Marché n°2018-07-01

1- Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Pays Foyen - 2 avenue Georges Clemenceau - BP 74 - 33220 Pineuilh - ☎ 05.57.46.20.58 - 📠 05.57.46.39.53 - www.paysfoyen.fr

2- Lieu d'exécution : Territoire de la Communauté de Communes du Pays Foyen

3- Procédure de passation : Procédure adaptée (art. 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

4- Objet du marché : ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE MONO-ATTRIBUTAIRE 2018/2020 - TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT, REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAUX D'AEP ET DE COLLECTE DES EAUX USEES

5- Allotissement : présence de 2 lots

- ☞ Lot n°1 : Renouvellement et extension de réseaux d'AEP en territoire rural (communes de Auriolles, Caplong, Landerrouat, Listrac de Durèze, La Roquille, Les Lèves et Thoumeyragues, Ligueux, Margueron, Massugas, Pellegrue, Riocaud, Saint André et Appelles, Saint Avit de Soulège, Saint Quentin de Caplong)
- ☞ Lot n°2 : Renouvellement, réhabilitation, extension de réseaux d'AEP et de réseaux de collecte des eaux usées en territoire urbain et semi-urbain (communes de Eynesse, Pineuilh, Port Sainte Foy et Ponchapt, Saint Avit Saint Nazaire, Saint Philippe du Seignal, Sainte Foy la Grande.

6- Caractéristiques principales :

Le présent accord-cadre à bons de commande comprend 2 lots pour les travaux de renouvellement, de réhabilitation et d'extension des réseaux d'eau potable et/ou de collecte des eaux usées à effectuer :

- ☞ Lot n°1 : Renouvellement et extension de réseaux d'AEP en territoire rural (fourniture et pose de canalisations d'AEP – reprise de branchements d'AEP).
- ☞ Lot n°2 : Renouvellement, réhabilitation et extension de réseaux d'AEP et de réseaux de collecte des eaux usées en territoire urbain et semi-urbain (fourniture et pose de canalisations d'AEP – reprise de branchements d'AEP – fourniture et pose de canalisations d'EU – reprise de branchements d'EU – réalisation de travaux de réhabilitation de collecteurs des eaux usées par des techniques sans tranchée : travaux préparatoires au robot, injection de résine, pose de manchettes, gainage continu de canalisations, étanchéité de regards de visite...).

7- Variantes : les variantes ne sont pas autorisées

8- Délais d'exécution : en fonction du montant du bon de commande pour les 2 lots

9- Date prévisionnelle de commencement des travaux : à compter de novembre 2018 pour les 2 lots

10- Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : voir Règlement de consultation

11- Critères de jugement des offres pondérés :

- ☞ Valeur technique : 50 %
- ☞ Prix des prestations : 40 %
- ☞ Délais d'exécution : 10 %

12- Adresse à laquelle peuvent être obtenus les dossiers de consultation :

Le Dossier de Consultation des Entreprises est à retirer sous format informatique sur la plateforme de dématérialisation suivante : <https://demat-ampa.fr> sous la référence : **2018-07-01**

13- Renseignements administratifs et/ou techniques :

Les demandes de renseignements doivent être transmises :

- ☞ Soit via la plateforme de dématérialisation <https://demat-ampa.fr>
- ☞ Soit à l'adresse mail suivante : cdc-juridique@paysfoyen.fr (Virginie BERTIN – Communauté de Communes du Pays Foyen) avec copie à f.iampolski@advice-ingenierie.fr (Fanny IAMPOLSKI – ADVICE INGENIERIE) et aep@paysfoyen.fr (Pierre LAGARDE – Communauté de Communes du Pays Foyen)

14- Date limite de réception des offres : Les offres devront parvenir à la Communauté de Communes du Pays Foyen – 2 Avenue Georges Clemenceau – BP 74 – 33220 PINEUILH » avant le mardi 11 septembre 2018 à 12 heures

Date d'envoi à la publication : mardi 3 juillet 2018